

# NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE ACCOMPAGNANT LE BUDGET PRIMITIF 2020

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles* » doit être « *jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

## 1. Éléments de contexte

Les principales mesures prévues par le projet de Loi de Finances 2020, le contexte international, national et local ont été détaillés dans le rapport sur les orientations budgétaires 2020, disponible sur le site internet de la commune d'Evron.

Pour la deuxième année consécutive, ce budget ne prend pas en compte la reprise des résultats antérieurs et intervient avant la notification des bases de fiscalité et des montants de DGF. Aussi, un budget supplémentaire sera nécessaire après le vote du compte administratif de 2019 et la réception des notifications de l'état.

## 2. Priorités du budget

Tout comme en 2019, il s'agira de maintenir en 2020 un niveau d'investissement adapté aux capacités financières de la commune, sans augmentation des taux de fiscalité.

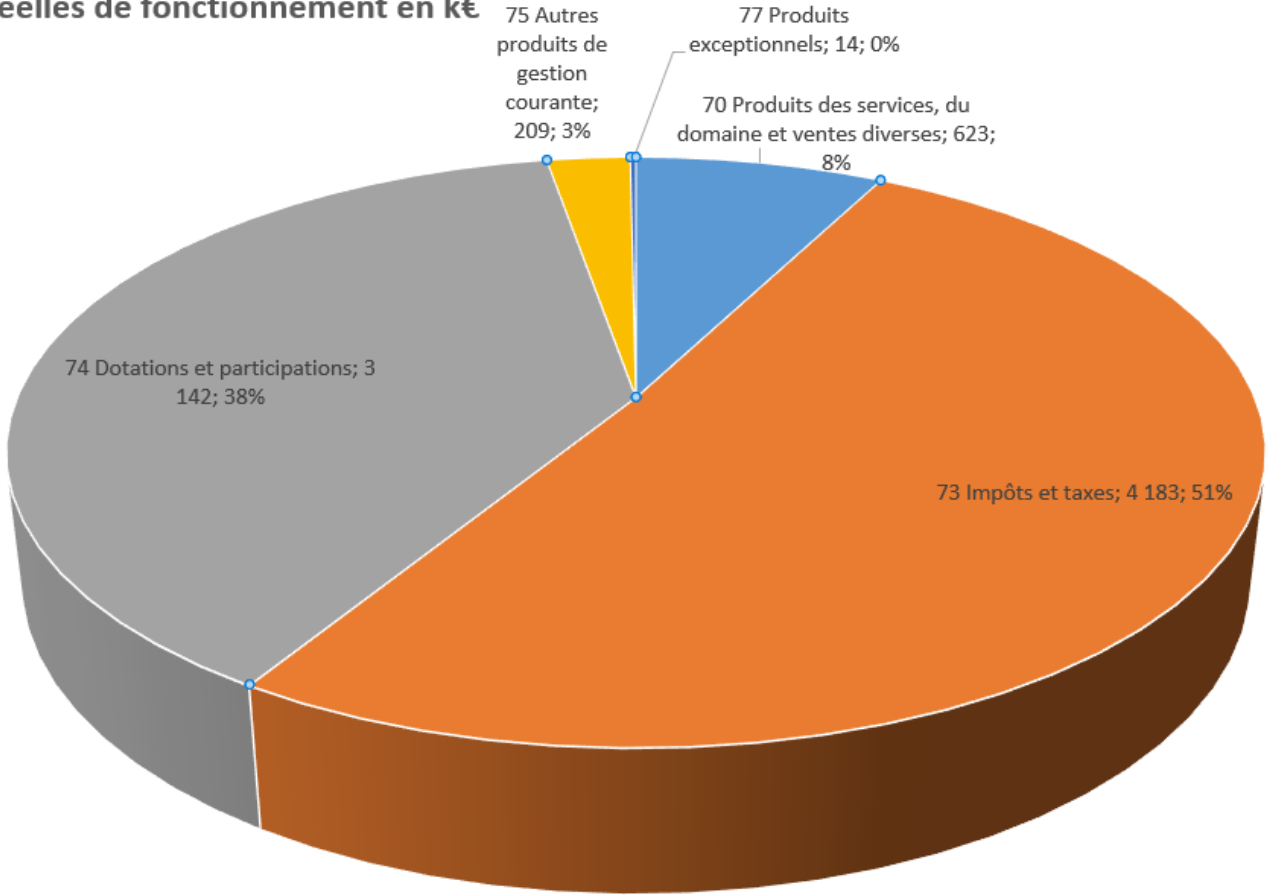
## 3. Éléments de construction du budget principal

### ➤ Section de fonctionnement

**Les recettes de fonctionnement** ont été inscrites selon les estimations calculées au plus juste par les services.

- produit fiscal : évolution des bases de Taxes Foncières + 1,2 %, des bases Taxe d'habitation + 0,9%
- fiscalité indirecte stable,
- poursuite de la baisse de 1/6<sup>e</sup> de la DSC (Dotation de Solidarité Communautaire),
- progression de la DGF au niveau de la DSR (bourg centre), assurée par la création de la commune nouvelle,
- stabilité du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC),
- revalorisation annuelle des tarifs des services à minima (de 1,5 à 2%)

**Recettes Réelles de fonctionnement en k€**



En dépenses de fonctionnement, le reversement de l'AC à la Communauté de Communes est le poste le plus élevé (3 561 k€), suite à la mutualisation des services à l'œuvre entre la CC des Coëvrons et la commune d'Evron qui représente à elle seule 4 650 k€. La masse salariale des services affectés au sein des services supports de la Communauté de communes des Coëvrons fait l'objet d'une répartition en fonction des critères fixés au schéma de mutualisation (clés de répartition). Cette masse salariale est augmentée du coût des charges indirectes.

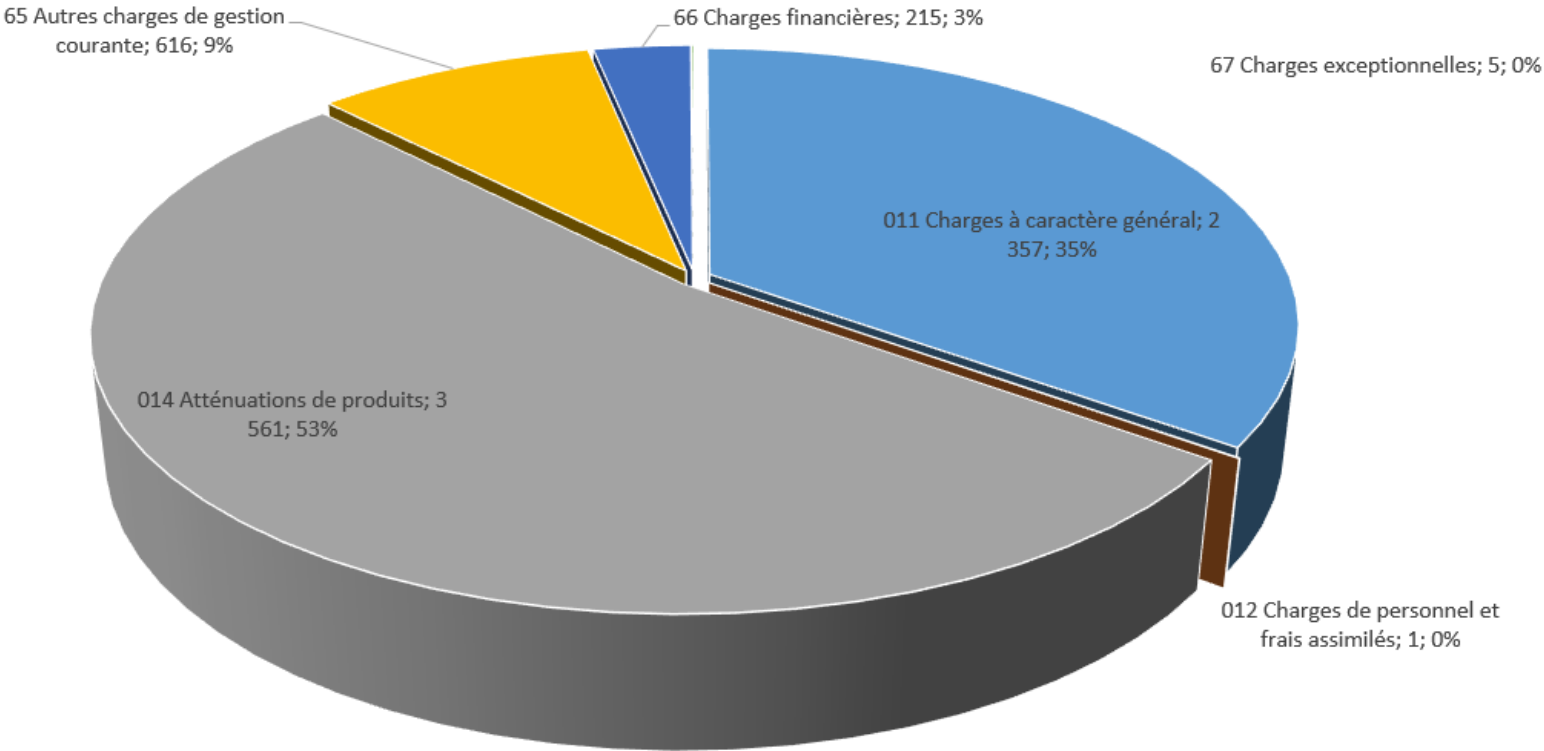
Les charges générales (011) sont estimées par les services selon les réalisations des années passées, le maintien à niveau des équipements, les contraintes réglementaires, les besoins pour mener à bien les politiques publiques. Il est à noter parmi les dépenses nouvelles :

- La montée en puissance de l'approvisionnement de la cuisine centrale en produits issus de filières et circuits courts pour un surcoût de 10 k€ ajoutés aux 28 k€ prévus en 2019
- Le relèvement des dépenses consacrées au Festival d'Art Sacrés pour 31 K€
- La participation aux boucles de la Mayenne pour 21 k€
- Les actions en faveur du commerce de proximité : 9,5 k€ (fin des aides FISAC)
- Les actions en urbanisme : 16 k€ (hors enquête publique sur les chemins ruraux décalée à 2021)
- Le projet de prévention spécialisée, porté par le Trait d'Union pour 30 k€

Les autres postes de dépenses ont été attentivement examinés et les arbitrages opérés ont conduit à une progression de 5 % du 011 par rapport au BP 2019.

Les enveloppes de subventions sont reconduites aux mêmes montants que 2019 et seront distribuées sur avis des commissions adéquates.

### Dépenses Réelles de fonctionnement en k€



L'activité des services est déclinée tant en dépenses qu'en recettes, selon la présentation définie au ROB, soit selon un système de gestion interne articulant le budget autour d'une lecture beaucoup plus politique que technique.

Concrètement, chaque axe politique prioritaire du projet de mandat se décline autour d'une ou plusieurs missions ou politiques publiques incluant elles-mêmes un ou plusieurs programmes liés à ces mêmes politiques. Ces derniers intègrent ensuite un nombre plus ou moins important d'actions pilotées par un ou plusieurs services. Au final, l'articulation est la suivante :

**Mission (ou politique publique) → Programme → Action**

Cette nouvelle segmentation de l'action municipale délivre ainsi une lecture plus aisée et transparente des budgets tout en facilitant la mesure et l'analyse des mouvements entre exercices et ce, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Cette transformation d'ampleur a également été mise à profit pour doter la collectivité de projets pluriannuels (appelés PAP) bénéficiant d'un certain nombre d'indicateurs afin de mesurer les effets des mesures prises.

*In fine*, l'ensemble de ce nouveau système de gestion doit donc permettre un meilleur pilotage des politiques publiques, ce dernier étant mesurable : on parle alors de « pilotage des politiques publiques par la performance » ou, de manière abrégée, de **5P**.

Pour 2020, l'activité des services se décline ainsi, en k€ :

CODE	MISSIONS	DEPENSES		RECETTES			Net A Charge
		014-AC Personnel	011-Charges générales	70 - Produits des services	74-Subventions	75- Autres produits	
A	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	21	16	0	0	0	36
C	PATRIMOINE TECHNIQUE	1 398	1 113	44	0	204	2 264
D	DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	53	17	0	0	4	66
E	RAYONNEMENT PATRIMONIAL	35	136	18	19	0	134
F	RAYONNEMENT CULTUREL		35	6	0	0	29
G	DEVELOPPEMENT SPORTIF	188	241	0	28	0	401
J	SOLIDARITES TERRITORIALES	898	184	164	375	0	543
K	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	74	16	1	0	0	89
M	PILOTAGE GENERAL ET DE LA PERF	117	20	0	0	0	137
N	GOUVERNANCE	67	26	0	0	0	93
O	SUPPORTS AUX POLITIQUES SECTOR	407	108	0	0	0	514
P	EVENEMENTIEL & INSTITUTIONNEL	86	26	0	0	0	112
Q	ELUS LOCAUX	25					25
R	BLOC SCOLAIRE	883	391	361	20	0	893
S	PROXIMITES	360	29	30	2	0	358
<b>TOTAUX</b>		<b>4 614</b>	<b>2 357</b>	<b>623</b>	<b>445</b>	<b>209</b>	<b>5 694</b>

➤ **Section d'investissement**

Les crédits de paiement de 2020 en investissement, pour la plupart présentés par opérations, sont prévus selon la répartition suivante, suivant la PPI et les AP/CP programmés. Le recours à l'emprunt, permettant l'équilibre du budget sera corrigé des résultats lors du budget supplémentaire :

PROGRAMMES	Code Opération	Libellé Opération d'équipement	Montants en €	Subventions ou Cessions
A-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	317	BATIMENT COMMERCIAL	100 000	
		<b>A-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>100 000</b>	<b>-</b>
C-PATRIMOINE TECHNIQUE	296	VOIRIE ET ECLAIRAGE PUBLIC	255 000	
	304	AMENAGEMENT PAV	150 000	
	309	TRAVAUX BD FOCH ET ROUTE DE LAVAL	2 700 000	474 000
	313	AMENAGEMENT UT EVRON	250 000	
	314	EAUX PLUVIALES LA VALAISIERE	130 000	
	257	MATERIEL	132 935	
		CESSIONS		5 000
		<b>C-PATRIMOINE TECHNIQUE</b>	<b>3 617 935</b>	<b>479 000</b>
D-DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	286	RENOVATION CAMPING	140 700	
		<b>D-DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE</b>	<b>140 700</b>	<b>-</b>
E-RAYONNEMENT PATRIMONIAL	168	BASILIQUE	255 000	309 000
		<b>E-RAYONNEMENT PATRIMONIAL</b>	<b>255 000</b>	<b>309 000</b>
G-DEVELOPPEMENT SPORTIF	255	BATIMENTS COMMUNAUX	33 600	
	310	TERRAINS DE FOOT SYNTHETIQUE	85 000	21 000
	315	SALLE HALTEROPHILIE	90 000	
	257	MATERIEL	34 520	
		<b>G-DEVELOPPEMENT SPORTIF</b>	<b>243 120</b>	<b>21 000</b>
J-SOLIDARITES TERRITORIALES	255	BATIMENTS COMMUNAUX	16 400	
	257	MATERIEL	4 845	
		<b>J-SOLIDARITES TERRITORIALES</b>	<b>21 245</b>	<b>-</b>
K-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	255	BATIMENTS COMMUNAUX	205 000	
	308	REVITALISATION VILLE	250 000	
	316	ZONE VERTE II	90 000	
	149	RESERVE FONCIERE	20 000	
		CESSIONS		15 000
		FONDS DE CONCOURS 3C		21 990
		<b>K-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>565 000</b>	<b>36 990</b>
L-DEVELOPPEMENT LOCAL		RENOVATION FACADES	20 000	
		<b>L-DEVELOPPEMENT LOCAL</b>	<b>20 000</b>	<b>-</b>
M-PILOTAGE GENERAL ET DE LA PERF		DIVERSES ETUDES	50 000	
		PARTICIPATION MAISON COMMUNE	200 000	
		<b>M-PILOTAGE GENERAL ET DE LA PERF</b>	<b>250 000</b>	<b>-</b>
N-GOUVERNANCE	257	MATERIEL	500	
		<b>N-GOUVERNANCE</b>	<b>500</b>	<b>-</b>
O-SUPPORTS AUX POLITIQUES SECTOR	297	MAN VIDEOPROTECTION	10 000	25 000
	264	PHOTOCOPIEURS - INFORMATIQUE ET TELEPHONIE	90 000	
		<b>O-SUPPORTS AUX POLITIQUES SECTOR</b>	<b>100 000</b>	<b>25 000</b>
P-EVENEMENTIEL & INSTITUTIONNEL	319	REFONTE SITE INTERNET	40 000	
	257	MATERIEL	350	
		<b>P-EVENEMENTIEL &amp; INSTITUTIONNEL</b>	<b>40 350</b>	<b>-</b>
R-BLOC SCOLAIRE	255	BATIMENTS COMMUNAUX	10 000	
	257	MATERIEL	16 850	
	264	PHOTOCOPIEURS - INFORMATIQUE ET TELEPHONIE	10 000	
		<b>R-BLOC SCOLAIRE</b>	<b>36 850</b>	<b>-</b>
S-PROXIMITES	311	AMENAGEMENT CIMETIERE	10 000	
	264	PHOTOCOPIEURS - INFORMATIQUE ET TELEPHONIE	14 200	
	297	DEVELOPPEMENT NUMERIQUE VIDEOPROTECTION		
		<b>S-PROXIMITES</b>	<b>24 200</b>	<b>-</b>
NON VENTILABLE	-	HORS OPERATION		7 000
		<b>NON VENTILABLE</b>	<b>-</b>	<b>7 000</b>
<b>TOTAUX</b>			<b>5 414 900</b>	<b>877 990</b>

➤ **Recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement mobilisées pour financer les investissements comprennent :

- le virement de la section de fonctionnement (Epargne brute ou capacité d'autofinancement)
- les recettes propres (subventions, dotations, Taxe d'aménagement, FCTVA,...),
- l'amortissement des immobilisations,
- les cessions

**4. Equilibre :**

La section de fonctionnement permet de dégager une épargne brute de 1 416 k€ et une épargne nette de 1 047 k€ constituant l'autofinancement de la section d'investissement. Les opérations d'investissement inscrites nécessitent un recours à l'emprunt pour 2 729 k€. Ce montant sera diminué au Budget Supplémentaire au moyen de l'affectation des résultats de l'exercice 2019.

BUDGET GENERAL	BP 2020
70-Produits de fonctionnement courant	623 160
73-impôts et taxes	4 182 600
74-Dotations et participations	3 141 880
75 -Autres produits gestion courante	208 680
013-Atténuation charges	0
<b>Produits courants</b>	<b>8 156 320</b>
011 - Charges caractère général	2 356 900
012 - Charges personnel	1 280
014 -Atténuation produits	3 560 780
65 - Autres charges gestion courant	615 790
<b>Charges courantes</b>	<b>6 534 750</b>
<b>Excédent brut courant (EBC)</b>	<b>1 621 570</b>
Produits exceptionnels (hors cessions)	14 300
Charges exceptionnelles	4 840
<b>Epargne de gestion (EG)</b>	<b>1 631 030</b>
Charges financières	214 760
Produits financiers	0
<b>Epargne Brute (EB)</b>	<b>1 416 270</b>
Remboursement capital des emprunts	368 500
<b>Epargne nette (EN)</b>	<b>1 047 770</b>
Fonds de Concours (204)	220 000
Investissement (20-21-23)	5 194 900
Autres dépenses d'investissement	
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>5 414 900</b>
FCTVA	700 000
Subventions	857 990
Cessions	20 000
Autres recettes d'investissement	60 000
<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>1 637 990</b>
<b>Emprunt</b>	<b>2 729 140</b>

## **5. Les budgets annexes :**

- 1) Trésorerie : les loyers perçus couvrent la quasi-totalité du montant de l'emprunt, une subvention du budget principal vient compléter le financement du budget pour 1 940 €.
- 2) Lotissement des Serres : seuls les mouvements relatifs à la constatation des stocks sont inscrits à ce budget.
- 3) Lotissement Haut Coteau : des ventes sont prévues pour 40 k€, et quelques travaux complémentaires pour 9 k€.
- 4) Lotissement des Orchidées : des ventes sont prévues pour 40 k€.
- 5) Lotissement Allée du Camp : Ce lotissement est créé en 2020, les travaux prévus s'élèvent à 100 k€, financés par emprunt en attente de sa commercialisation.
- 6) Gendarmerie : ce nouveau budget annexe prévoit des études et achats de terrain en 2020 pour 250 k€ financés par emprunt. La PPI prévoit ensuite 1 400 k€ de travaux en 2021 et 1 500 k€ en 2022. A terme, ce budget sera financé par les loyers perçus, complétés par une subvention du budget général si nécessaire.

## **6. Montants consolidés du budget principal et des budgets annexes**



2020	Dépenses	Recettes
<b>Budget Principal</b>		
Fonctionnement	8 172 520,00 €	8 172 520,00 €
Investissement	5 790 300,00 €	5 790 300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 962 820,00 €</b>	<b>13 962 820,00 €</b>
<b>Trésorerie</b>		
Fonctionnement	27 840,00 €	27 840,00 €
Investissement	20 000,00 €	20 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>47 840,00 €</b>	<b>47 840,00 €</b>
<b>Lotissement des Serres</b>		
Fonctionnement	73 000,00 €	73 000,00 €
Investissement	73 000,00 €	73 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>146 000,00 €</b>	<b>146 000,00 €</b>
<b>Lotissement le Haut Coteau</b>		
Fonctionnement	188 610,00 €	188 610,00 €
Investissement	179 800,00 €	179 800,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>368 410,00 €</b>	<b>368 410,00 €</b>
<b>Lotissement les Orchidées</b>		
Fonctionnement	320 210,00 €	320 210,00 €
Investissement	318 900,00 €	318 900,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>639 110,00 €</b>	<b>639 110,00 €</b>
<b>Lotissement Allée du Camp</b>		
Fonctionnement	100 010,00 €	100 010,00 €
Investissement	100 000,00 €	100 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>200 010,00 €</b>	<b>200 010,00 €</b>
<b>Gendarmerie</b>		
Fonctionnement	10,00 €	10,00 €
Investissement	250 000,00 €	250 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>250 010,00 €</b>	<b>250 010,00 €</b>
<b>Total des Budgets annexes</b>	<b>1 651 380,00 €</b>	<b>1 651 380,00 €</b>
<b>Total des Budgets annexes + Budget Principal</b>	<b>15 614 200,00 €</b>	<b>15 614 200,00 €</b>